

À Louvain-la-Neuve

Où introduire la demande ?

Quand introduire la demande ?

Comment introduire la demande ?

Allocation d'études

En ligne :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

Service des Allocations d'études de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Van Opré 89 5100 Jambes

Date limite : **31/10/2025**

En ligne (de préférence) :

allocations-etudes.cfwb.be

Par courrier :

au moyen d'un formulaire imprimable :
allocations-etudes.cfwb.be

Aide pour l'impression des supports de cours

Au Service d'aide aux étudiants
Rue des Wallons 10 bte L1.01.01
1348 Louvain-la-Neuve

ou

par mail : info-aide@uclouvain.be

Dès réception de la réponse positive de
l'allocation d'études de la Fédération
Wallonie Bruxelles et
au plus tard le 30/09/2026

Au moyen du formulaire
téléchargeable à déposer sur place
ou
envoyer par courrier
uclouvain.be/formulaires-aide

Réduction sur les loyers (logements UCLouvain)

Au Service d'aide aux étudiants
Rue des Wallons 10 bte L1.01.01
1348 Louvain-la-Neuve

Date limite : **31/08/2025**

Au moyen du formulaire
téléchargeable à déposer sur place
ou
envoyer par courrier
uclouvain.be/formulaires-aide

Réduction sur les droits d'inscription

Au Service d'aide aux étudiants
Rue des Wallons 10 bte L1.01.01
1348 Louvain-la-Neuve

Durant toute l'année
académique en cours

Au moyen du formulaire
téléchargeable à déposer sur place
ou
envoyer par courrier
uclouvain.be/formulaires-aide

Aides sociales et financières

Prendre un rdv obligatoire via
Le Service d'aide aux étudiants
Rue des Wallons 10 bte L1.01.01
1348 Louvain-la-Neuve

ou

par mail : info-aide@uclouvain.be

Pas de date limite

Prendre un rendez-vous auprès d'un·e
assistant·e social·e de l'équipe sociale
(010/47 20 02)
Formulaire de demande et liste des
documents à fournir téléchargeables
uclouvain.be/formulaires-aide